

La Source - Association d'Éducation Nouvelle

Relevé de décisions et d'information

Conseil d'administration du 4 février 2016

Compte-rendu approuvé par le CA du 31 mars 2016

Budget 2016-2017

La trésorière souligne le fait que pour être crédible, vis-à-vis des banques en particulier, un budget ne doit pas être déficitaire. Si les années précédentes l'augmentation annuelle du budget suivait l'indice du coût de la vie, cette situation n'est plus possible et même une augmentation de 2% du budget conduirait à un déficit. Les raisons en sont les suivantes :

- le désengagement de l'État vis-à-vis des établissements scolaires a des effets financiers sur la Source : Un certain nombre d'heures jusqu'ici payées par l'EN sont maintenant à la charge de l'École (l'anglais au primaire, et au secondaire une réduction importante d'heures due à un nouveau calcul des heures éducation nationale devant désormais correspondre uniquement à des heures devant élèves)

- les charges de personnel augmentent plus vite que le coût de la vie du fait de la revalorisation des points d'indices (ce qui ne dépend pas de la Source)

- le coût important des mises aux normes d'accessibilité des locaux

- la volonté d'aller vers plus de bio à la cantine accroît les charges,

Un choix est proposé au CA en termes d'augmentation : soit 2,5%, soit 3%, cette dernière augmentation correspondrait pour les familles du primaire à une augmentation annuelle de 44€ de la scolarité et à 50€ pour le secondaire (le reste des frais : débours et ½ pension conduit à des augmentations annuelles de 40€ environ).

Quelques explications ponctuelles sont données sur le budget : il est expliqué par exemple ce que recouvrent les « projets innovants » qui permettent à chaque niveau d'aider à la réalisation rapide de projets. S'ils donnent satisfaction (comme la gestion mentale au secondaire), ils sont intégrés et sont financés par ailleurs.

Une somme de 15.000€ est prévue pour les frais des 70ans de la Source.

Après discussion, plusieurs éléments sont proposés au vote :

- le fait d'aligner les tarifs de la grande section sur ceux du primaire en général : ce souci de simplification correspond aussi au fait que les différences de tarif initiales étaient basées sur des coûts réels, ce qui ne correspond plus à la réalité. À l'unanimité des présents (les directions ne prenant pas part au vote), cette mesure est adoptée.

- Le budget 2016-2017 (en annexe) basé sur une augmentation de 3% est proposé au vote du CA : à l'unanimité des présents (les directions ne prenant pas part au vote), le projet de budget est adopté.

Péréquation

Lors du dernier CA, avait été évoqué le fait que la modification des tranches d'impôt sur laquelle était basé le calcul de la péréquation devait entraîner des modifications parallèle de nos modalités de calcul.

Il apparait que deux solutions sont possibles :

- soit on décale les tranches de nos fourchettes de revenu pour qu'elles cadrent avec celles des impôts (voir annexe) mais cela entraine des modifications pour un certain nombre de familles, et sous-tend que nous dépendions des directives nouvelles et changements à venir.

- soit on conserve nos tranches actuelles en se déconnectant du barème des impôts. L'avantage est que cela n'entraine pas de modifications de nos règles de calcul, l'inconvénient c'est que la volonté de s'aligner sur les impôts disparaît alors que cela avait été indiqué lors de la création de la mesure.

Cette deuxième possibilité est acceptée par 11 voix pour et 2 abstentions (les directions ne prenant pas part au vote).

Pour le Conseil d'Administration de La Source AEN
Philippe CIBOIS Président